

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

SOMMAIRE—Lettre de Sa Sainteté Benoit XV sur la question des langues au Canada—L'Hôpital Général de Montréal—S. G. Monseigneur Charlebois dans la province de Québec—Visite pastorale à Saint-Adolphe—La bibliothèque de Louvain—Nos martyrs canadiens—Le septième centenaire des Dominicains—Le prix de RACCOMMODAGE—Le curé—La croix du chemin—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

Vol. XV

15 NOVEMBRE 1916

No 22

LETTRE DE SA SAINTETE BENOIT XV

SUR LA QUESTION DES LANGUES AU CANADA.

À NOTRE CHER FILS

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN,

CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE EGLISE ROMAINE,

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,

ET AUX AUTRES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DU CANADA,

BENOIT XV, PAPE.

NOTRE CHER FILS, VÉNÉRABLES FRÈRES,

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

La charge, qui Nous a été confiée d'En-Haut, de paître le troupeau du Seigneur, Nous est un puissant motif, lorsque s'élèvent entre les enfants de l'Eglise des dissentiments qui pourraient mettre en péril la paix et la concorde mutuelle, pour que Nous Nous efforcions, autant qu'il est en Nous, d'arriver à tout prix à les accommoder. Qu'y a-t-il en effet d'aussi pernicieux pour les intérêts catholiques, d'aussi étranger aux préceptes divins et aux principes de l'Eglise, que de voir les fidèles du Christ divisés par des luttes de partis ?

Assurément *tout royaume divisé contre lui-même sera en proie à la désolation*; et du moment où le peuple chrétien cessera de ne faire qu'un cœur et qu'une âme, il s'éloignera peu à peu de cette charité

qui est non seulement *le lien de la perfection*, (1) mais la principale et la première loi du christianisme, (2) puisque le Rédempteur du genre humain l'a donné à ses disciples comme son testament, (3) puisqu'il a proclamé qu'elle serait le signe et la preuve de la vraie foi; *C'est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.* (4) A quoi il faut ajouter que ces dissensions, outre qu'elles s'éloignent absolument de l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont encore pour triste effet de détourner de plus en plus *ceux du dehors* du catholicisme, alors que, tout au contraire, la fraternelle union et la charité des catholiques a toujours été pour les étrangers une excitation puissante à entrer dans leur société.

Nous sommes conséquemment, vénérables Frères, extrêmement préoccupés de ce que, entre les catholiques de votre pays, dont par ailleurs la foi et la piété sont universellement reconnues, il s'est élevé depuis quelques années des dissensions, qui se sont aggravées de jour en jour et qui désormais sont devenues publiques, ainsi que Nous l'ont démontré plusieurs preuves certaines et que Vous-mêmes Nous en avez instruits.

La cause de ce dissentiment est fort claire. Parmi les catholiques Canadiens, les uns, originaires de France, parlent la langue française; les autres, bien que d'origines diverses, se servent de la langue anglaise; de là entre eux contestation et dispute.

Les Franco-Canadiens affirment que tout se passe correctement dans leur province de Québec; mais dans l'Ontario et en d'autres endroits, où habitent des familles assez nombreuses de leur race, et, où la langue anglaise est en usage de par la loi de la province, ils se plaignent qu'on ne tienne pas équitablement compte de la langue française, ni dans le saint ministère, ni dans les écoles catholiques séparées.

Ce qu'ils veulent en conséquence, c'est que les prêtres qui administrent les paroisses soient choisis, d'après le nombre des catholiques de l'une ou l'autre langue, en sorte que, là où les Franco-Canadiens l'emportent en nombre, le Curé soit de leur race et de leur langue; et que, dans les paroisses où ils ne sont qu'un certain nombre, la langue française soit employée aussi bien que la langue anglaise pour la prédication et les autres ministères ecclésiastiques; et qu'enfin, dans les écoles séparées, on enseigne aux enfants la langue française d'une façon plus complète et plus en rapport avec leur propre manière.

De leur côté, les autres prétendent que, dans l'Ontario et dans

(1) Coloss., III, 14.

(2) MATH., XXII, 38-39.

(3) JEAN, XIII, 34; XV, 12, 17; XVII, 11.

(4) JEAN, XIII, 35.

les autres provinces de langue anglaise, les catholiques sont moins nombreux que les non-catholiques, bien que, en certains endroits, les Franco-Canadiens l'emportent en nombre sur les catholiques de l'autre langue; ils disent donc que, pour la désignation des recteurs des églises, on doit tenir compte, d'une part des gens qui peuvent et qui doivent être amenés à la vraie religion, d'autre part de la langue qui est propre à la province, et enfin des autres conditions de lieux et de personnes, en sorte que la question ne saurait être tranchée uniquement par la considération du nombre prépondérant des familles catholiques. Ils ajoutent qu'il n'est pas rare de voir les prêtres franco-canadiens, ou insuffisamment instruits de la langue anglaise, ou la mettant au-dessous de leur propre langue; d'où il résulte que, dans l'exercice du saint ministère, ou bien ils ne réussissent que médiocrement, ou bien ils n'apportent point le concours que réclament les besoins des localités. — Relativement aux écoles séparées, ils opposent que si la langue française était enseignée comme le demandent les Franco-Canadiens, la bonne instruction des enfants dans la langue anglaise, qui est celle de la province, en serait gravement compromise, et cela au préjudice des parents, qui seraient obligés, ou bien de combler à leurs frais les lacunes de cet enseignement, pour que leurs enfants acquièrent une parfaite connaissance de l'anglais, ou bien de laisser de côté les écoles catholiques, et d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques ou *neutres*, ce qui ne doit absolument pas être.

Ils disent enfin que ce système d'enseignement indisposerait facilement le gouvernement contre les écoles séparées; si, en effet, on pouvait leur reprocher, à ces écoles, de négliger l'utilité commune, l'avantage de la loi concernant les écoles propres aux catholiques serait mis en péril, alors qu'il importe souverainement au bien de la religion que ce privilège soit sauvegardé.

Si seulement ces questions se traitaient avec calme et modération! Mais, comme si la race ou la religion elle-même était en cause, on les discute dans les journaux et les revues, dans les livres et les brochures, dans les conversations particulières et dans les réunions publiques, avec une telle âpreté que les esprits s'animent et s'échauffent, au point où le dissentiment entre l'un et l'autre parti devient chaque jour plus inguérissable.

Pour apporter à un si grand mal les remèdes opportuns, il Nous a paru bon de Vous faire part de Nos intentions, à Vous, vénérables Frères, que Nous savons être en union si étroite avec Nous. Soyez persuadés que Vous répondrez à Nos plus vifs désirs, si Vous faites tous vos efforts pour obtenir que, grâce à l'esprit de paix et de charité, l'accord et l'union se rétablisse entre les fidèles confiés à votre sollicitude. Nous faisons Nôtres les paroles de l'Apôtre Saint Paul: *Je vous conjure donc, mes frères, par le nom de Notre-Seigneur Jé-*

sus-Christ, de n'avoir tous qu'un même langage et de ne pas souffrir de schismes parmi vous; mais d'être tous affermis dans le même esprit et dans les mêmes sentiments. (5) Vous supportant mutuellement en charité; appliqués à conserver l'unité d'esprit par le lien de la paix. (6) Nous sommes en effet les fils du même Père, nous participons au même banquet céleste et aux mêmes Sacrements, nous sommes appelés à la même béatitude, baptisés dans un seul Esprit, . . . abreuvés d'un seul Esprit. (7) Car vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, Vous avez été revêtus du Christ: (8) où il n'y a ni gentil, ni juif, ni circoncision, ni incirconcision (ni barbare ni Scythe), ni esclave, ni libre, mais où le Christ est tout en tous. (9)

Que si les fidèles de votre pays, pour des raisons de race et d'origine, n'ont pas les mêmes manières de voir, et *angustiantur vasa carnis*, c'est-à-dire que *la chair a des vues étroites*, il faut tout au contraire, selon le conseil de saint Augustin, (10) *ut dilatentur spatia charitatis*, que la charité élargisse les cœurs. Mais si les dissentiments ne peuvent pas se résoudre complètement *ex æquo et bono* et par la seule loi de la charité, il y a dans l'Eglise des hommes placés par l'Esprit Saint pour juger, et à la sentence desquels les fidèles doivent obéir, s'ils veulent appartenir à Jésus-Christ et ne point *passer pour des payens et des publicains*.

Ainsi donc la décision des controverses qu'ont entre eux les catholiques Canadiens touchant les droits de l'une et l'autre langue et leur emploi dans les édifices sacrés et dans leurs écoles catholiques, cette décision appartient aux Evêques, surtout à ceux qui président aux diocèses où la lutte est plus ardente. C'est pourquoi Nous les exhortons à se réunir, à considérer et peser avec soin une matière si importante, et à statuer ensuite et décerner ce qu'ils croiront juste et opportun, en ayant uniquement en vue la cause du Christ et le salut des âmes. Que si, pour n'importe quel motif, leur sentence ne peut pas régler et terminer la querelle, ils déféreront l'affaire à ce Siège Apostolique, qui, suivant les lois de la justice et de la charité, tranchera le débat de telle sorte, que les fidèles gardent à l'avenir, *comme il convient à des saints*, la paix et la bienveillance mutuelle.

En attendant, les journaux et les revues, qui se glorifient de l'appellation de catholiques, doivent s'abstenir d'alimenter la discorde parmi les fidèles ou de prévenir le jugement de l'Eglise; et si leurs rédacteurs gardent patiemment un modeste silence, s'ils s'appliquent même volontiers à calmer les esprits, ils auront bien mérité de leur

(5) I Cor., I, 10.

(6) Eph., IV, 2-3.

(7) I Cor., XII, 13.

(8) Galat., III, 27.

(9) Coloss., III, 11.

(10) Serm., LXIX, Migne, P. L., t^o 38, col^o 440^a.

profession. Les fidèles de leur côté doivent s'interdire de traiter cette question dans les réunions populaires, dans les assemblées, dans les congrès catholiques proprement dits; car il est presque impossible que les orateurs ne se laissent entraîner par l'esprit de parti et n'attisent par leurs discours la violence de l'incendie.

Ces prescriptions, que Nous dicte Notre affection paternelle, le clergé doit les considérer comme lui étant premièrement et principalement adressées. Les prêtres, en effet, devant se faire de cœur les modèles du troupeau, il leur serait fort mal de se laisser emporter par des luttes de rivalités et de jalousies. C'est pourquoi Nous leur recommandons très affectueusement d'être les premiers parmi leurs ouailles, pour la modération et la bienveillance, pour le respect et l'égard des Evêques et enfin pour l'obéissance, principalement dans les matières qui appartiennent à la justice et à la discipline de l'Eglise et qui sont du domaine propre de sa juridiction.

Assurément le bien spirituel et la concorde des catholiques de l'une et de l'autre langue gagneront beaucoup, si tous les prêtres possèdent parfaitement l'un et l'autre idiome. Aussi avons-Nous appris avec une très grande satisfaction que dans plusieurs séminaires on a établi comme règle que les séminaristes s'exercent à très bien parler le français et l'anglais; et Nous voudrions que cet exemple fût suivi dans tous les autres séminaires. Quant aux prêtres qui vaquent au saint ministère, ils doivent s'appliquer à acquérir la connaissance et l'usage des deux langues; et mettant de côté tout esprit de parti, ils devraient se servir tantôt de l'une tantôt de l'autre, suivant les besoins des fidèles.

Maintenant, pour ce qui est des écoles catholiques de l'Ontario, comme la lutte sur ce point est plus vive, il convient d'en parler plus en détail.

Personne ne niera que le Gouvernement de l'Ontario est dans son droit en exigeant que la langue anglaise, qui est celle de la province, soit enseignée aux enfants dans les écoles; de même les catholiques de l'Ontario demandent avec raison, que dans les écoles séparées cet enseignement soit donné avec assez de perfection, pour que leurs enfants se trouvent dans les mêmes conditions, que ceux des non-catholiques qui fréquentent les écoles neutres, et ne soient pas moins en état soit d'aborder les écoles supérieures, soit d'arriver aux emplois civils. On ne saurait d'autre part refuser aux Franco-Canadiens qui habitent cette province le droit de réclamer, quoique dans une proportion convenable, que dans les écoles, où leurs enfants sont en un certain nombre, la langue française soit enseignée; et l'on ne peut assurément leur faire un reproche de défendre ce qui leur tient tant à cœur.

Toutefois les catholiques de ce pays doivent bien se rappeler,

que ce qui importe souverainement et avant tout, c'est qu'il y ait des écoles catholiques, et qu'elles ne soient sous aucun prétexte mises en danger de disparaître.

Il faut en effet que, tout en étant formés à la connaissance des lettres humaines, les enfants apprennent aussi à garder la foi catholique, à faire profession de la doctrine de Jésus-Christ et à en observer religieusement la loi: c'est ce qu'exige absolument l'amour de nos enfants, le bien de la Religion et la cause même du Christ.

Comment arriver maintenant à concilier ces deux choses, l'enseignement complet de la langue anglaise et un enseignement convenable de la langue française aux Franco-Canadiens? Il est évident que s'il s'agit des écoles soumises à l'autorité du gouvernement, la question ne pourra pas être réglée en dehors de lui. Rien n'empêche cependant que les Evêques, s'inspirant de leur zèle pour le salut des âmes, s'emploient avec sagesse et activité pour faire prévaloir des conseils de modération, et pour faire attribuer à chacune des parties ce qui est juste et équitable.

Au reste, vénérables Frères, ayant là plus grande confiance dans votre foi et votre dévouement, Vous sachant si pénétrés de vos obligations et si préoccupés du compte que Vous aurez à rendre au Souverain Juge, Nous tenons pour certain, que Vous n'y mettrez rien de ce qui pourra être tenté, pour éloigner tout don mage et ramener la paix. Appliquez donc vos pensées et vos soins à faire que *tous ne soient qu'un, et qu'ils soient consommés dans l'unité*, ainsi que le Divin Maître en a fait sa doctrine et sa prière, au moment où Il allait se livrer pour nous à la mort sur la croix. Qu'elles s'impriment dans les âmes de vos diocésains, ces paroles de l'Apôtre: *Soyez un seul corps et un seul esprit, comme vous avez été appelés à une seule espérance dans votre vocation. Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au dessus de tous et au milieu de toutes choses et en nous tous.* (11) Et que dans cette mutuelle union les fidèles soient *bons les uns envers les autres, miséricordieux, se pardonnant mutuellement, comme Dieu lui-même nous a pardonné en Jésus-Christ.* (12)

Comme gage des dons célestes et en témoignage de Notre paternelle affection, Nous Vous accordons de tout cœur à Vous, Notre cher Fils, à Nos Vénérables Frères, au clergé et aux fidèles de chacun de Vous, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le VIII du mois de Septembre MDCCCXVI, troisième année de Notre Pontificat.

BENEDICTUS PP. XV.

(11) Eph., IV., 4-6.

(12) Eph., IV, 32.

L'HOPITAL GENERAL DES SŒURS DE LA CHARITE

(SŒURS GRISSES) DEPUIS SA FONDATION JUSQU'À NOS JOURS.

Sous ce titre les Rdes Sœurs Grises de Montréal ont publié, il y a déjà plus d'un an, un premier volume de 664 pages, comprenant l'histoire de leur communauté depuis sa fondation jusqu'à la mort de la Rde Mère Coutlée, troisième supérieure générale, le 17 juillet 1821. Les chères Sœurs semblent avoir pris le parti de couvrir ce livre du voile de la grande modestie qui est la caractéristique de leur institut et qui fut celle des admirables femmes, leur vénérable fondatrice et leurs premières mères, dont il retrace si fidèlement les intrépides travaux et les héroïques vertus. Elles en ont fait discrètement hommage à quelques-uns de leurs amis, à leurs aumôniers, et naturellement elles l'ont fait parvenir à toutes leurs maisons aujourd'hui si nombreuses. Comme elles l'expliquent dans l'avant-propos, *ces pages ont été écrites par des enfants de la famille pour la famille. De vénérées anciennes, aujourd'hui disparues, ont recueilli les principaux documents; d'autres, avec un concours bienveillant, ont tâché d'y mettre l'ordre et la lumière; et l'impression est due à nos dévoués confrères typographes. Mais, si beaucoup de mains ont contribué à l'auteur, un seul et même but a été poursuivi: le bien de notre chère famille, le désir d'en conserver pieusement les traditions et d'en faire revivre les figures les plus vénérables et les plus aimées.*

Bien que cette histoire soit à juste titre un bien de famille et qu'elle ait été écrite spécialement pour la famille religieuse, elle appartient aussi à la grande famille catholique et d'une manière particulière à la famille canadienne-française. Une lettre de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, — imprimée dans une chronique de famille —, porte sur l'œuvre un jugement on ne peut plus autorisé. Cette lettre est venue à notre connaissance d'une manière providentielle, et nous avons profité de la visite de la Rde Mère Générale au Manitoba pour solliciter la faveur de la publier.

MONTRÉAL, 17 JUILLET 1916.

MÈRE PICHÉ,

Supérieure générale des Sœurs Grises.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Pardonnez-moi de venir si tard vous remercier pour l'envoi des annales de l'Hôpital Général.

Ce premier volume est une œuvre de foi, d'inspiration toute pieuse. La main qui l'a écrit s'est laissé guider sans cesse par la pensée des vues surnaturelles qui animèrent les actrices de cette

croisade charitable. L'auteur — et elle a raison — admire surtout chez celles-ci leur confiance constante en la Providence, leur passion pour le renoncement à soi-même et le dévouement aux autres. Tous les actes de vos supérieures, Mère d'Youville, Despins et Coutlée, tous ceux de leurs coadjutrices ne respirent qu'abnégation et humilité. Qu'il s'agisse de secourir les pauvres, les vieillards et les infirmes, de protéger les aliénés, ou les enfants trouvés, toujours on les voit déployer le même zèle et n'attendre d'autre récompense que celle du ciel. Votre livre constitue ainsi une leçon. De nos jours, elles diminuent de plus en plus, les âmes éprises de désintéressement. Quand elles constateront, par vos annales, quelles merveilles il a opérées pendant plus d'un siècle, elles en comprendront mieux la haute portée sociale.

À cette leçon de charité se joint, dans ce volume, un enseignement patriotique. Oeuvre de foi, il est aussi une œuvre d'histoire. On y suit au jour le jour les progrès de la tâche entreprise par Mère d'Youville. On voit les initiatives s'ajouter aux initiatives, les mécomptes succéder aux mécomptes, les incessants efforts accomplis pour combattre la gêne financière et l'exiguité des ressources. Surtout on admire l'accroissement continu de la confiance en Dieu et de l'abandon à sa sainte volonté. Incendies, destructions, fléaux, ruine même s'acharnent en vain contre ce roc inébranlable. Aussi, alors que tant d'autres œuvres sombraient, celle de vos mères a-t-elle franchi sans encombre les pires crises intérieures. Ce spectacle réconfortera ceux que le découragement gagne avec trop de facilité. L'histoire intime de l'Hôpital Général leur prouvera qu'une entreprise établie sur de pareils fondements défie les assauts des hommes et du temps.

Cette histoire intime s'entremêle à toute la vie politique du pays. Il ne s'est guère produit chez nous d'incident un peu notable sans que vos mères y soient intervenues de quelque façon. Pendant les heures troublées de 1775 et de 1812, à l'époque de la révolution française, l'année aussi de *la grande noirceur*, elles ont été, de concert avec leurs sœurs de l'Hôtel-Dieu, la providence de bien des infortunés. Leur maison a servi de refuge à toutes les misères et d'abri à tous les abandons. L'éducation donnée par elle à des jeunes gens, les secours fournis aux jeunes captives de Deerfield ont fait naître dans plusieurs de ces âmes le germe de la vie chrétienne, parfois même des vocations religieuses ou ecclésiastiques. C'est l'un des plus beaux titres de gloire de votre institution que cet excellent parti tiré de nos malheurs politiques ou nationaux. Les historiens de notre vie publique devront se reporter à ces pages. Elles leur fourniront le moyen d'éclairer certains faits obscurs, d'en préciser certains autres déjà partiellement racontés.

En écrivant ce premier volume de chroniques, votre annaliste a

donc rendu à la patrie un véritable et signalé service. Je souhaite qu'elle puisse conduire sa tâche à bonne fin. Lorsqu'elle l'aura terminée, nous aurons entre les mains un monument de foi, de piété, de charité, une œuvre en somme d'édification, de grande valeur religieuse, sociale et nationale.

Dans cet espoir, je prie Dieu, ma révérende Mère, de vous bénir toutes, vous, votre chroniqueuse et vos sœurs, comme vous bénit de tout cœur,

Votre bien dévoué,

† PAUL, archevêque de Montréal.

S. G. MGR CHARLEBOIS DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Au retour de Cross Lake, où eut lieu le 3 septembre dernier la bénédiction de la nouvelle école indienne, S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., le digne vicaire apostolique du Keewatin, partit pour la province de Québec dans l'intérêt de ses missions. Les journaux nous ont déjà apporté le compte rendu de sermons et de conférences qu'il donne ici et là sur son pénible champ d'apostolat.

Un des rédacteurs de *l'Action Catholique* a publié l'autre jour une entrevue qu'il a eue avec Sa Grandeur. En voici les grandes lignes, indiquant d'une manière sommaire l'œuvre apostolique du vicariat. La population catholique est de 13 000 sauvages et de 1 000 blancs; ces derniers sont presque tous groupés dans la petite ville du Pas, où est la résidence épiscopale. Le clergé se compose de 15 missionnaires, tous Oblats, dont 12 Français et 3 Canadiens français. Au Pas les Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe tiennent un hôpital et une école. Cette école est libre; elle a coûté \$8 000. Pour emprunter cette somme Monseigneur a hypothéqué sa cathédrale, sa résidence et le lot sur lequel l'une et l'autre sont construites.

À l'île à la Crosse les Sœurs Grises de Montréal occupent l'ancien poste qu'elles avaient abandonné à d'autres et qu'elles ont repris. À Cross Lake les Missionnaires Oblats dirigent l'école.

11 Frères convers rendent de très précieux services aux Pères. L'un d'eux sert de compagnon au R. P. Turquetil chez les Esquimaux de Chesterfield Inlet. Ce dernier missionnaire, après avoir appris la langue des indigènes, commence à faire quelques conversions et à baptiser des enfants.

Les ressources du vicariat sont très limitées. Seuls les fidèles du Pas fournissent quelque chose. Les pauvres sauvages ne donnent absolument rien. La *Propagation de la Foi*, surtout celle de France, subvient aux besoins des missionnaires. Depuis six ans la province de Québec a donné \$8 000 pour les missions du Keewatin. Monseigneur tend encore la main à ses compatriotes et d'une manière fructueuse.

ORDINATION A LEBRET, SASK.

Le 28 octobre S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, a conféré le sacerdoce à M. l'abbé Alyre Charest, originaire de Hull, Qué. L'ordination a eu lieu dans la chapelle de la remarquable école indienne de Lebret. Ce fut un beau jour pour le personnel et les élèves, qui firent très dignement les choses.

Lebret est situé dans un endroit idéal. Le cher Archevêque de Régina se plaît à y conduire ses visiteurs et à aller s'y reposer. Après l'ordination, il y demeura pour sa retraite annuelle qu'il termina le 4 novembre, la veille du cinquième anniversaire de son sacre.

VISITE PASTORALE A SAINT-ADOLPHE

Dimanche, le 29 octobre, S. G. Mgr l'Archevêque a fait la visite pastorale à Saint-Adolphe et y a confirmé 31 enfants. La veille, les élèves du couvent, dirigé par les Filles de la Croix, ont donné une courte et gracieuse séance en l'honneur de Monseigneur. Le compte rendu de *La Liberté* loue l'habileté avec laquelle les élèves, sous la direction de leurs dévouées maîtresses, exécutent à l'église le chant de Solesmes. Il présente ce résultat comme exemple de ce que l'on peut obtenir dans le sens de la musique religieuse voulue par Pie X et Benoît XV.

LA BIBLIOTHEQUE DE LOUVAIN

La bibliothèque de l'Université de Louvain possédait, au témoignage du bibliothécaire lui-même, M. P. Delannoy, cinq cents manuscrits, parmi lesquels on remarquait surtout un écrit de la main de Thomas A. Kempis et plusieurs livres d'heures ornés de riches miniatures. La collection d'incunables comptait de 800 à 1 000 exemplaires. Le nombre total des volumes dépassait 250 000. Les pièces concernant la Réforme dans les Pays-Bas et le Jansénisme étaient réunies en volumes "varia" formant un ensemble considérable dont la reconstitution est impossible. De grandes armoires enfermaient une belle collection de reliures flamandes du seizième et du dix-septième siècle, des raretés bibliographiques, telle que l'exemplaire sur vélin du fameux ouvrage d'André Vésale: *De humani corporis fabrica*, don de Charles-Quint Il avait fallu des siècles pour réunir ce trésor incomparable. Les soldats allemands ont tout anéanti dans une nuit d'ivresse et de tuerie.

René DOUMIC,

de l'Académie française.

NOS MARTYRS CANADIENS

Nous recevons l'heureuse nouvelle, avec le texte même du décret, de l'introduction de la Cause de nos martyrs canadiens. L'on sait qu'ils sont au nombre de huit: les Pères Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Antoine Daniel, Charles Garnier, Noël Chabanel, Isaac Jogues, le Frère René Goupil et le donné Jean de la Lande. Rappelons en quelques mots les phases par où la cause a passé.

En 1884, le troisième Concile plénier de Baltimore adresse au Saint-Siège une pétition en faveur de l'introduction de la cause du Père Jogues et de René Goupil martyrisés aux Etats-Unis. Deux ans après, le septième Concile provincial de Québec imite sa démarche pour les quatre Pères: de Brébeuf, Lalemant, Daniel et Garnier. La cause fait un grand pas lorsque, en 1905, est institué à Québec, avec une si belle correction qu'elle lui vaut les éloges de la cour romaine, le procès canonique dit *informatif*, qui embrasse dans ses recherches et propose à Rome sur un pied d'égalité les huit serviteurs de Dieu nommés plus haut. En 1909, les Pères du premier Concile plénier de Québec envoient au Souverain Pontife une lettre collective, où, remarquant qu'ils sont réunis dans la ville même d'où ces athlètes du Christ portaient pour annoncer aux peuples barbares la bonne nouvelle de l'Évangile au prix de leur sang, qu'ils sont de plus les "témoins du renom de sainteté dont s'aureole leur mémoire dans le Canada tout entier." ils supplient le Saint-Père de hâter leur cause et "d'ajouter ainsi un nouveau fleuron au diadème de notre Mère la Sainte Eglise."

Leur prière a été entendue: voici qu'en cette année de grâce 1916, après de nouvelles recherches et des démarches nombreuses, la question suivante a été posée, le 8 août, devant les Eminentissimes Pères de la Sacrée Congrégation des Rites, à savoir s'il y avait lieu de "signer la Commission de l'introduction de la cause de béatification ou déclaration du martyr" des serviteurs de Dieu. La réponse affirmative qui, suivant le texte même du décret relève au cœur de l'église canadienne l'espérance et l'attente de l'heureux événement et en donne comme un avant-goût." *Ecclesia Canadensis univarsa spe atque expectatione felicis exitus erigitur, ejusque faustum luspumque nuncium jam praegustare videtur.* la réponse affirmative, ditons-nous, faite par la Congrégation des Rites fut, le lendemain, approuvée par le Saint-Père qui daigna de sa propre main signer la Commission introductoire. — Il appartient maintenant aux catholiques du Canada de hâter par leurs prières, par leur confiance et leurs fréquents recours aux saints martyrs, la glorification de ceux qui ont scellé de leur sang la foi dont nous vivons.

Une traduction française du décret paraîtra dans quelques jours

Ce superbe document évoque d'abord "les gloires ancestrales de l'Eglise du Canada, fille de la France toujours si attachée à la foi catholique et au siège de Rome," puis fait en traits rapides la biographie des martyrs. On remarquera que, sauf le P. Jogues et ses deux compagnons, René Goupil et Jean de la Lande, mis à mort sur le territoire des Etats-Unis, les cinq autres jésuites conquièrent leur palme sanglante au Canada, dans cette province de l'Ontario, où la langue qu'ils parlèrent et la foi qu'ils prêchèrent rencontrent aujourd'hui de si tenaces adversaires. Puissent ces grands serviteurs de Dieu obtenir à ceux qui souffrent persécution, la reconnaissance de leurs droits, et ramener dans la justice et la charité l'union de tous les cœurs !

Edouard Lecompte, S. J.

A L'ECOLE PROVENCHER

Le 2 novembre a eu lieu à l'Ecole Provencher de Saint-Boniface une séance dramatique et musicale à l'occasion d'une distribution de médailles et de prix aux élèves des classes supérieures. Elle fut présidée par S. G. Mgr l'Archevêque. L'élite de notre ville et un nombre considérable de parents — tous ceux qui purent avoir accès dans la salle — y assistèrent.

La séance fut, comme d'habitude, bilingue. Outre des chants anglais, des scènes du *King John* de Shakespeare furent rendues avec entrain. La pièce de résistance fut une comédie française en un acte intitulé: *Monsieur l'Inspecteur*. Elle contenait une haute leçon concernant le droit et le devoir des parents de surveiller l'école.

Avant de proclamer les noms de ceux qui avaient mérité les médailles et les prix, le Rd Frère Joseph, principal de l'école, donna les résultats des examens des élèves qui, l'an dernier, se présentèrent pour la première fois aux examens de l'Etat. Il expliqua que jusqu'à l'an dernier, on avait fait suivre des cours de commerce au lieu de suivre le programme du *high school*, parce que leurs élèves se destinaient à cette carrière. L'on a cru devoir entrer dans une voie nouvelle, pour soutenir le bon renom de l'Ecole et démontrer que l'enseignement bilingue n'empêche pas les élèves de passer les mêmes examens que ceux qui n'étudient que l'anglais. Les résultats de la première année ont amplement suffi à faire disparaître la légende de *fictional high school* que, en certains milieux, on décernait par dérision à l'Ecole. Les 27 élèves présentés, moins deux, ont tous passé avec distinction. Sur un total de 1000 points il n'a marqué que 10 points à l'un des deux autres et 40 à l'autre pour atteindre la note honorifique. L'on ne saurait désirer plus éclatante justification de l'efficacité de l'enseignement bilingue.

LE SEPTIEME CENTENAIRE DES DOMINICAINS

Les Dominicains ou Frères Prêcheurs ont célébré le mois dernier à Saint-Hyacinthe, berceau de leur Ordre au Canada, le septième centenaire de leur fondation.

Sept cents ans d'histoire! A ne feuilleter que leurs annales, quels noms, quels faits peuvent évoquer les Frères Prêcheurs! Quatre souverains pontifes, soixante cardinaux, cent cinquante archevêques, huit cents évêques sont sortis de leurs rangs, le plus grand nom de la théologie catholique leur appartient.

Les plaines de l'Ouest canadien n'ont aperçu leur robe blanche qu'à de très rares intervalles. Il n'y ont pas encore d'établissement.

A L'ACADEMIE SAINT-JOSEPH

The Western School Journal, revue mensuelle publiée à Winnipeg par un groupe d'éducateurs, a donné dans son numéro d'octobre les noms des vingt-cinq inspecteurs d'écoles manitobains, avec l'indication des municipalités soumises à leur juridiction. Chaque inspecteur doit tenir chaque année une convention des instituteurs et institutrices de son district. MM. A.-L. Young et R. Goulet ont tenu les 2 et 3 novembre une convention conjointe à l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface. Plusieurs instituteurs et institutrices anglais et protestants sont ainsi entrés pour la première fois dans un couvent. Le *Free Press* du 8 novembre nous apprend quelles furent leurs impressions. Elles sont intéressantes à noter. Les voici dans leur saveur originale:

The board and executive of the teachers' convention held at the St. Joseph Academy, November 2 and 3, have voted their thanks to the Sisters of the Holy Names for their kindness in loaning the convention their fine and large auditorium and for the courtesy shown the teachers in allowing them to inspect the entire building. The teachers so favored were unanimous in saying that they had never seen such a well kept educational establishment.

UNE CHAPELLE DE MISSION

L'on nous prie d'annoncer qu'un confrère offre en vente à moitié prix une chapelle de mission neuve et complète, avec calice d'argent doré. Elle a coûté \$110 et le propriétaire s'en départirait pour \$65. S'adresser au directeur des Cloches.

LE PRIX DE *RACCOMMODAGE*

Parmi les prix qui ont été décernés tout à l'heure, j'ai entendu mentionner le prix traditionnel donné par les Ursulines depuis la Mère Marie de l'Incarnation, je pense bien ! c'est le prix de *raccommodage*. Mais j'ai éprouvé une joie particulière à voir ce prix attribué à celle de vos compagnes qui porte le nom d'une de nos familles les plus anciennes et les plus nobles du pays. En recevant ce prix, Melle de LaBruère n'a certainement pas cru mettre une tache au blason de son illustre lignée et en le présentant de ses mains à sa fille adoptive, la fille de l'honorable Boucher de LaBruère n'a pas craint de déchoir du rang élevé où sa famille s'est maintenue depuis les origines de la colonie. Plusieurs des nobles dames qui furent nos ancêtres, se sont fait gloire de décrocher ce prix au vieux pensionnat des Ursulines de Québec, et Madame Pinault voit sans doute avec plaisir cette tradition se continuer dans sa famille, parce que dans de telles familles on sait apprécier toute la noblesse du travail manuel de la femme et l'on ne croirait pas être dame ou demoiselle parfaite sans posséder la science pratique des travaux du ménage.

MGR F.-X. ROSS (au couvent de Rimouski
en juin dernier).

INGENIEUSE COMPARAISON

L'esprit de notre époque est essentiellement superbe et compliqué. Il méprise les humbles devoirs, les vertus familières, les beautés discrètes, en un mot toutes les petites choses, ou plutôt toutes les choses qu'il considère comme petites. Il s'embarrasse et se perd dans mille curiosités égoïstes et frivoles, qui lui cachent le sens de la vie. Les âmes brûlent l'existence en automobile, avec l'ostentation, la poussière et le fracas des machines de luxe, écrasant ce qui les gêne, aveuglées sur le paysage et trop souvent, hélas ! happées par la catastrophe.

François VEUILLLOT.

NOTICE BIOGRAPHIQUE REMISE

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro la notice biographique de feu le R. P. Jules Decorby, O. M. I.

LE CURE

Il est un homme dans chaque paroisse, qui n'a point de famille, mais qui est de la famille de tout le monde;

Qu'on appelle comme agent dans les actes solennels de la vie;

Qui prend l'homme au sein de la mère et ne le laisse qu'à la tombe;

Qui bénit ou consacre le berceau, la vie conjugale, le lit de mort et le cercueil;

Un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer, à vénérer et à craindre;

Que les inconnus même appellent mon père;

Aux pieds duquel les chrétiens vont répandre leurs aveux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes;

Un homme qui est le consolateur, par état, de toutes les misères de l'âme et du corps, l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence;

Qui voit le pauvre et le riche frapper tour à tour à sa porte; le riche pour y verser l'aumône secrète, le pauvre pour la recevoir sans rougir;

Qui, n'étant d'aucun rang social, tient également à toutes les classes: aux classes inférieures par la vie pauvre et souvent par l'humilité de la naissance; aux classes élevées par l'éducation, la science et l'élévation de sentiments que la religion inspire et commande!

Cet homme, enfin, qui sait tout, qui a le droit de tout dire, et dont la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les cœurs avec l'autorité d'une mission divine et l'empire d'une foi faite,

Cet homme, c'est le curé.

LAMARTINE.

LA CROIX DU CHEMIN

Ce volume est le fruit d'un premier concours littéraire organisé par la *Société Saint-Jean-Baptiste* de Montréal, qui, on le sait, a pris ces dernières années de si fécondes initiatives. Le livre qu'elle offre au public, depuis quelques mois déjà, contient quatorze des meilleures compositions présentées au concours. Les Canadiens-français de l'Ouest revivront une foule de chers souvenirs en lisant ces pages exhaltant le parfum de la piété et du patriotisme. Les dessins si appropriés qui les illustrent aident le regard et l'esprit à reconstituer les scènes évoquées.

Ce volume se vend 60 sous chez les libraires et 70 franco. On peut se les procurer aussi au secrétariat de la Société, Monument National, Montréal.

DING ! DANG ! DONG !

— Une note du *Manitoba* nous apprend que le Révérend Père Dom Gréa, fondateur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, a célébré récemment en France le soixantième anniversaire de son ordination. Nos meilleurs vœux au vénérable vieillard, que *Les Cloches* sont heureuses de compter au nombre de leurs lecteurs.

— Vers 1850, Victor Hugo, tout incrédule qu'il était, s'écriait dans un éclair de bon sens: "On devrait traîner devant les tribunaux les parents qui envoient leurs enfants dans les écoles sur lesquelles il est écrit: Ici on n'enseigne pas la religion. . . . Loin que je veuille proscrire l'enseignement religieux, je le crois plus nécessaire que jamais."

— Il faut vivre comme l'on pense ou bien l'on finit par penser comme l'on vit. — Paul BOURGET,

— Nos lecteurs ont appris le résultat des deux procès plaidés en juillet dernier devant le Conseil privé d'Angleterre au nom de nos compatriotes de l'Ontario. Le jugement a été rendu le 2 novembre. Il déclare *intra vires* le fameux règlement XVII et illégale la petite commission substituée à la commission élue par les contribuables des écoles séparées d'Ottawa.

— Saint Thomas d'Aquin déclare, après saint Augustin, que le feu du purgatoire sera plus terrible que tout ce que l'homme peut souffrir en cette vie; de sorte que toutes les souffrances des martyrs eux-mêmes ne sauraient lui être comparées. Et voilà avec quoi on semble jouer ! Voilà de quoi on ne s'occupe pas ! — Mgr de SÉUR.

R. I. P.

— Mgr J.-N. Aubry, vicaire général du diocèse de Valleyfield, décédé à Valleyfield.

— Rde Sœur Saint-Mathias, née Emma Painchaud, décédée à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, dont elle était supérieure. Elle était la sœur de la Rde Sœur Lamothe, de l'asile d'Youville de Saint-Boniface.

— Rde Sœur Létourneau, née Amélia Jean, décédée à l'asile Nazareth de Montréal, où elle fut pendant quinze ans l'âme dirigeante de l'œuvre des aveugles. Fille de Saint-Boniface, elle était la sœur du R. P. Gustave Jean, S. J., ancien recteur de notre collège.